

## RAPPORT D'ÉVALUATION – 1ER CYCLE

### **Université d'Angers**

Bilan de la mise en œuvre de l'offre de formation de 1er cycle

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 06/11/2020

Rapport publié le 03/05/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Emmanuelle Gurtner, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation de la politique de l'université sur la maîtrise, l'organisation et la qualité de son 1<sup>er</sup> cycle, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Cette évaluation repose d'une part, sur un dossier d'autoévaluation du 1<sup>er</sup> cycle et une synthèse de l'autoévaluation de chaque formation de 1<sup>er</sup> cycle conférant le grade de licence à ses diplômés, et d'autre part, une visite comprenant en particulier la rencontre de formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégalement par le Hcéres et l'université.

*En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.*

# Conditions de l'évaluation

## Composition du comité d'experts

<b>Président(e) :</b>	Mme Emmanuelle Gurtner, Université de Lorraine
<b>Expert(e)s :</b>	M. Alexis Albarian, Université Aix-Marseille M. Lucas Letocart , Université Sorbonne Paris Nord M. Alain Nicolas , Expert issu du monde socio-économique Mme Sophie Raisin-Tani, Université Côte d'Azur Mme Camille Travers, Experte étudiante, UPEC

Le Hcéres était représenté par M. Jean-Luc Herrmann.

## Description de la visite sur site

**Date de la visite : 02 et 03 février 2021**

### Organisation de la visite :

La visite a dû être réalisée selon des modalités adaptées en raison de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19. Elle ne s'est pas déroulée en « présentiel », mais en « distanciel » par visioconférences. La visite a été très bien organisée par l'université et les modalités techniques ont été clairement annoncées. L'accès aux différentes réunions a été aisé. Les interlocuteurs prévus étaient présents, faisant preuve d'une réelle et forte implication dans les échanges qui furent particulièrement riches. Elle a démarré par une réunion institutionnelle avec la gouvernance de l'Université (le Président, les Vice-présidents et cadres concernés, les directeurs de composantes). Ont été ensuite auditionnées douze formations, soit 25 % de l'offre de formation de l'Université d'Angers en cycle licence.

Le panel des formations a été choisi pour moitié par l'Université d'Angers et pour moitié par le comité d'évaluation. Il a été construit de manière à être représentatif de l'offre de formation de l'Université d'Angers : ainsi six licences générales (LG) ont été choisies, 1 Diplôme de Formation Générale (DFG) et cinq licences professionnelles (LP) ; ces formations couvrent tous les grands secteurs disciplinaires de l'université, et émanent de toutes ses composantes portant des diplômes relevant du cycle licence. Enfin, certaines sont originales ou comportent des expérimentations, d'autres plus représentatives de l'activité de l'université dans son ensemble. Le comité a pu avoir des échanges avec les responsables des formations suivantes:

### Liste des formations rencontrées

- LG Économie et gestion
- LG Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCR)
- LG Psychologie
- LG Sciences sociales
- LG Informatique
- LG Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- DFG Sciences pharmaceutiques
- LP Développement de Projets de Territoires
- LP Guide-Conférencier
- LP Métiers de l'industrie : conception de produits industriels

- LP Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation
- LP Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires

## Présentation

L'Université d'Angers compte un peu plus de 25 500 étudiants, dont environ 60 % dans le cycle licence. Les champs disciplinaires couverts par l'offre de formation sont les suivants : Arts Lettres Langues, Sciences Humaines et Sociales, Droit, Economie-Gestion, Sciences, et enfin Santé/Paramédical. L'université d'Angers compte huit composantes de formation. Parmi elles, quatre Unités de Formation et de Recherche (UFR) dénommées facultés sont organisées autour de grands champs disciplinaires : la Faculté des lettres, langues et sciences humaines (LLSH), la Faculté de droit, d'économie et de gestion (DEG), la Faculté des sciences, la Faculté de santé. Une autre UFR plus atypique, l'UFR ESTHUA, Tourisme et Culture est spécialisée comme son nom l'indique dans les formations afférentes au tourisme et à la culture. Enfin, l'Université d'Angers compte un Institut Universitaire de Technologie (IUT), un Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de création très récente et une école d'ingénieurs, Polytech Angers. Elle compte différents sites et campus à Angers, mais aussi à Cholet, Saumur et aux Sables d'Olonne.

L'offre de formation examinée dans le cadre de cette évaluation regroupe 13 licences générales (LG), 41 licences professionnelles (LP), et trois Diplômes de Formation Générale en santé (DFG) relevant des champs disciplinaires énoncés, et dispensées au sein de toutes les composantes précitées à l'exception de Polytech Angers. L'ensemble constitue une offre de formation diversifiée, tantôt originale et tantôt classique, proposant un assez large panel de licences générales conduisant principalement à la poursuite d'études et de licences professionnelles, dans chacun des grands domaines disciplinaires couverts par l'université.

## Analyse globale

### L'interaction avec le secondaire, l'information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l'enseignement supérieur

L'université d'Angers a fait de la réussite étudiante en premier cycle un axe stratégique majeur de sa politique de formation, et un marqueur de son identité. Les résultats sont là, puisque l'Université d'Angers peut se targuer du meilleur taux de réussite en licence en France. Elle a été également pionnière, au niveau national, sur la réforme de l'accès aux études en santé.

Cette stratégie repose sur les deux piliers suivants : d'une part, l'ouverture vers les publics potentiels et leurs prescripteurs, afin de mieux les informer et d'améliorer les choix d'orientation mais aussi de les acculturer aux études universitaires préalablement à leur admission dans l'enseignement supérieur ; d'autre part, la réussite de l'intégration des nouveaux étudiants, par l'accueil, l'accompagnement, la diversification et la personnalisation des parcours en fonction des profils des étudiants et de leurs objectifs. L'université d'Angers résume cette stratégie en quatre mots clés : information, orientation, accueil, accompagnement, comme autant d'étapes amont indispensables dans un processus conduisant à la réussite étudiante.

Les moyens mobilisés pour ce faire sont multiples. Ils sont souvent appuyés via des dispositifs financés par appels d'offres, internes à l'UA, lancés par la Région, ou relevant du Plan d'Investissement d'Avenir (PIA3). Ces dispositifs jouent alors un triple rôle : un rôle dans l'émergence de propositions ou d'initiatives souvent déjà imaginées, voire conçues et expérimentées au sein d'une équipe locale, puis un rôle de catalyseur de ces initiatives, et enfin un rôle de structuration de ces actions avant diffusion plus large au sein de l'université. Les appels à projets sont donc saisis comme des leviers, des opportunités pour structurer et déployer des innovations déjà sélectionnées.

Le succès de cette stratégie repose sur la mobilisation durable des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, mais aussi administratifs, et sur la capacité à trouver des relais auprès des composantes de formation. Autant de points qui peuvent s'avérer des défis dans un contexte de transformation permanente de l'enseignement supérieur, et d'exigences accrues en recherche dans un univers compétitif au niveau national et international, d'autant plus que l'université d'Angers fait état de moyens récurrents limités en termes de ressources humaines et de dotation budgétaire.

Les ambitions de l'Université sont fortes en matière de réussite étudiante, ses avancées certaines et ses succès encourageants. Néanmoins, la notion d'axe stratégique prioritaire induit par définition que d'autres axes ont été moins mis en avant, voire moins développés jusqu'à présent. C'est notamment le cas concernant la préprofessionnalisation et l'ouverture au monde socio-économique en licence générale, et la diffusion de la démarche qualité, encore en cours de déploiement ou de systématisation.

Sur d'autres dispositifs ou démarches particulières (approche par compétence par exemple), l'université avance selon un processus progressif d'invention-innovation-diffusion-intégration, cheminant plus ou moins rapidement au gré des opportunités et selon les priorités du moment.

### **L'interaction avec le secondaire, l'information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l'Enseignement supérieur**

L'Université d'Angers a mis en place de nombreux dispositifs d'interaction avec l'enseignement secondaire et d'information concernant son offre de formation et la vie à l'université, auprès des différents publics concernés (lycéens, familles et autres). Ces dispositifs visent à améliorer l'information, la communication, mais aussi l'orientation des (futurs) étudiants. En ce sens, ils sont conçus par l'Université d'Angers comme concourant à la réussite des étudiants et ils répondent à des problématiques identifiées via une enquête régulière (« Futur Etudiant ») sur les stratégies d'information et d'orientation des étudiants. Ils s'intègrent donc pleinement à la stratégie de l'Université en matière de réussite étudiante, formulée autour de quatre axes centraux : l'information, l'orientation, l'accueil et l'accompagnement des étudiants.

Les dispositifs d'information proposés sont très variés, parfois voire souvent innovants. Par exemple, l'existence de binômes ambassadeurs organisant les rencontres entre lycéens et étudiants et favorisant ainsi la diffusion d'informations est un dispositif original et intéressant ; de même, pour les formations en santé, le dispositif Tut'O, qui propose aux lycéens un tutorat assuré par une association étudiante (2ATP). De manière plus classique, de nombreuses formations de l'Université d'Angers ont mis en place des dispositifs de communication et d'information sur leur offre de formation en premier cycle. De plus, des Journées Portes Ouvertes ainsi que des salons sont organisés chaque année sur les différents campus de l'Université d'Angers. Les canaux informels (« bouche à oreille », effet réseau par exemple) s'avèrent également efficaces, certains responsables pédagogiques rapportant que l'écrasante majorité des candidats a pris connaissance des diplômes de l'université par ce biais. Enfin, l'accompagnement auprès des familles, des lycéens et des publics pour éclairer les choix d'orientation est également pris en considération. Certains dispositifs se révèlent là encore originaux. On peut citer par exemple l'organisation de soirées parents « Halte aux idées reçues ».

Quant aux dispositifs d'orientation des candidats dans et hors Parcoursup, ils sont également nombreux. Deux projets notables et structurants, apparus dans le cadre du Plan Investissements d'Avenir PIA3, témoignent du souci de l'Université d'améliorer l'orientation des candidats à l'enseignement supérieur : le projet THELEME, avec l'Université du Mans (LMU), pour l'orientation des lycéens, et le projet Etoile, avec les universités du Mans et de Nantes, pour permettre aux lycéens de se projeter vers l'enseignement supérieur. Les licences générales en sciences participent également aux journées « Maths en jeans » et aux Olympiades de la Chimie.

Des dispositifs de préparation à l'entrée dans les formations d'enseignement supérieur sont également mis en place par l'Université d'Angers, avec les initiatives pour rencontrer ou accueillir les élèves de seconde (« Cordées de la réussite ELAN29 ») et « Passeport Recherche », de première (« Premiers pas ») et « Passeport Recherche ») et de Terminale (« M'essayer c'est m'adopter »). Enfin, d'autres initiatives plus larges contribuent à mieux faire connaître les formations : ainsi, la licence Sciences Sociales a mis en place un festival international du tourisme, qui permet au public et à des (futurs) étudiants d'échanger avec des acteurs du tourisme et des enseignants chercheurs.

Les dispositifs sont globalement beaucoup plus déployés dans les licences générales que dans les licences professionnelles, sans doute parce que fort logiquement et de manière pertinente, les dispositifs visent jusqu'à présent essentiellement les lycéens ante-baccalauréat. Enfin, les différentes actions d'information et de communication menées par les formations privilégient jusqu'à présent les lycées généraux publics, ce qui implique que les liens avec les lycées privés et les lycées professionnels et techniques restent moins développés pour le moment, sauf dans certains cas particuliers concernant des licences professionnelles. Ces deux limites actuelles pourraient constituer de futurs axes de développement pertinents.

Au final, l'université d'Angers fait preuve de beaucoup d'initiatives à des fins d'ouverture vers ses futurs publics et dans le but de désamorcer les craintes et faire évoluer les idées reçues sur l'université tout en apportant de l'information de façon à éclairer les choix d'orientation. S'il existe des disparités assez importantes entre mentions de licence générale quant au recours à ces dispositifs, elles sont liées à des choix différents faits par les équipes pédagogiques : en effet, si certains dispositifs sont communs à toute l'université, d'autres sont à l'appréciation de chaque composante, voire de chaque équipe pédagogique qui se saisit alors de ceux qui lui semblent adaptés et pertinents en fonction du contexte, et en développe d'autres le cas échéant. L'Université d'Angers, bien qu'actrice centrale de ces dispositifs, déplore tout de même un certain manque de coordination de l'ensemble de ces actions et signale que, malgré tous les efforts, des problèmes d'orientation persistent.

Il ne fait aucun doute que toutes ces actions contribuent à une meilleure orientation et une réussite plus importante des étudiants, mais les impacts de ces dispositifs, pris dans leur ensemble mais aussi séparément,

restent difficilement quantifiables. Peut-être certaines initiatives seraient à privilégier afin par exemple de permettre une meilleure coordination d'ensemble ou d'améliorer la lisibilité de ces actions auprès du public et des partenaires. Le projet THELEME, en cours de déploiement sur l'ensemble de l'Université d'Angers, permettra peut-être de structurer davantage les dispositifs tout en continuant de s'appuyer sur les choix et l'initiative au plus près du terrain.

## La stratégie et le cadrage de l'offre de formation

L'offre de formation en licence générale propose de multiples modalités de personnalisation des parcours. La progressivité de la spécialisation se réalise différemment selon les formations, et permet une bonne continuité avec les masters. L'internationalisation est plutôt bien développée dans certains cursus ; en revanche la (pré)professionnalisation reste inégalement prise en compte. Les études en santé continuent d'être un champ d'expérimentation intéressant pour le niveau national. Il existe encore peu d'information sur les futurs Bachelors Universitaires de Technologie (BUT).

### L'articulation de l'offre de l'établissement avec les BTS, d'une part et avec les CPGE, d'autre part

*Il existe globalement peu de détails sur l'articulation de l'offre de l'établissement avec les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) ou les STS (Section de Techniciens supérieurs). Pour les élèves de classe préparatoire, des conventions et des commissions mixtes sont mises en place entre l'Université d'Angers et certaines Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles du territoire ; les liens avec les STS apparaissent moins institutionnalisés. On retrouve des étudiants titulaires de BTS essentiellement dans les cursus de Licence professionnelle, et dans une moindre mesure dans certaines licences générales de l'Université : il y a semble-t-il peu de réorientations entre STS et licences générales (dans un sens ou dans l'autre). Quelques licences professionnelles sont assurées en partenariat avec des lycées, ce qui peut être tout à fait judicieux (accès à des infrastructures par exemple, ou cohérence de l'offre de formation) ; toutefois les conditions d'un partenariat équilibré et d'un pilotage effectif par l'université ne semblent pas toujours totalement assurées, notamment lorsque la formation se déroule essentiellement hors des murs de l'université.*

### Les conditions de personnalisation des parcours

La progressivité et la personnalisation des parcours de formation en licence générale se réalisent de différentes façons selon les diplômes : par exemple au travers de portails en Sciences et en Economie-Gestion ; ou encore les dispositifs Pluripass ou L.AS (licence Accès Santé) pour les études de Santé ; au travers de majeures et mineures en Licence Langues Lettres et Sciences Humaines (LLSH) ; et au travers de parcours de formation et d'options proposés au fur et à mesure de l'avancée dans les études (Sciences Sociales, Droit). Le plus souvent, des enseignements préparant à la préprofessionnalisation sont proposés à partir de la L2, même si l'offre en la matière est parfois plutôt limitée, comme dans la licence mention Langues littérature et civilisations étrangères et régionales (LLCER) et la licence mention Sciences de la vie et de la terre (SVT).

Contribuent également à la diversité des choix offerts aux étudiants les parcours bivalents à l'UFR LLSH, ou les doubles licences (au nombre de 4). De même, la Faculté des Sciences propose trois CMI (Cursus Master Ingénierie) s'appuyant sur ses licences.

On relèvera également, pour une douzaine de licences professionnelles, la mise en place de parcours personnalisés associés à des contrats pédagogiques de réussite.

Enfin et surtout, le projet THELEME au caractère particulièrement innovant vise pour 3 composantes (les UFR LLSH, DEG, et Sciences) la mise en place de la licence en deux, trois ou quatre ans sans redoublement, avec une succession de blocs à valider et l'abandon de la semestrialisation, afin de permettre des rythmes d'acquisition différents selon le profil de l'étudiant. Le lancement de cette expérimentation est prévu pour la rentrée 2021, des groupes de travail continuent de la préparer.

### Les études en santé

L'université d'Angers a été pionnière au niveau national dans la recherche de voies alternatives à la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé). Elle a ainsi mis en œuvre un dispositif original, PluriPASS, dès 2015, qui permet une réorientation des étudiants vers un large panel de formations hors filière santé. Un autre dispositif, le parcours L.AS (Licence Accès Santé, qui consiste à proposer aux étudiants inscrits en licence générale de suivre des modules supplémentaires permettant de préparer l'accès aux études de santé) a été depuis mis en place avec d'autres universités (Le Mans Université –LMU- et l'université catholique de l'ouest –UCO-). Ainsi, il existe aujourd'hui à l'université d'Angers 2 voies d'accès aux 5 filières de Santé suivantes : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie. A la rentrée 2020, une cinquantaine de licences de l'UA, LMU et UCO proposaient un parcours L.AS. Une grande partie des licences généralistes de l'UA comportent cette option santé. Presque la moitié des places dans les filières santé précitées sont pourvues par L.AS, et l'autre moitié par PluriPASS.

Même si leur bilan et analyse n'en sont pas encore réalisés, il apparaît d'ores et déjà que ces dispositifs à l'université d'Angers permettent de minorer les effets délétères, constatés au niveau national, d'une sélection

par l'échec jusque-là massive dans les PACES, mais aussi de diversifier les profils d'étudiants dans les filières de santé.

### **Les licences professionnelles, leur articulation avec les licences et avec les bachelors universitaires de technologie (BUT)**

La visibilité en la matière reste limitée, notamment sur les passerelles existantes de l'IUT et les UFR et vice-versa, mais aussi sur l'articulation avec le BUT prévu à la rentrée de 2021, la stratégie mise en place sur les LP qui subsisteront et celles qui seront intégrées dans le BUT. La réflexion est encore en cours.

### **Le continuum Licence / Master et Licence / MEEF**

L'organisation en licence générale des parcours, options, majeures etc. assure un continuum pédagogique entre les licences et les masters. Les maquettes pédagogiques de master sont conçues comme un prolongement et une spécialisation de formations de licence qui constituent ainsi un socle pour les masters. Concernant les masters MEEF, un parcours de L3 est proposé à l'UFR Sciences aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers le métier de professeur des écoles. Dans les UFR LLSH et DEG (Droit Economie Gestion), des enseignements orientés vers les mentions de master MEEF sont proposés parmi les éléments de professionnalisation en L2 et L3. Peu d'information est disponible sur le nombre d'étudiants qui se positionnent au total sur ce continuum.

### **Le cadrage des blocs de compétences**

Pour la plupart d'entre elles, les licences professionnelles ne sont pas architecturées explicitement autour de blocs de compétences, mais elles répondent aux référentiels RNCP. Quant aux licences générales, si elles respectent également les référentiels Licence, la visibilité des compétences qui y sont développées reste très perfectible. La possibilité d'effectuer une licence en 2, 3 ou 4 ans dans le cadre du projet THELEME nécessitera probablement des avancées en termes d'identification de blocs de compétences dans les licences concernées.

Il est à noter que des démarches pionnières à l'université d'Angers ont été initiées, qui suscitent l'intérêt. Par exemple, la Licence professionnelle Agriculture Biologique met en œuvre l'approche par les compétences : elle fait l'objet d'une déclinaison autour de six blocs de compétences, et l'évaluation dans cette formation est réalisée sur cette base ; autre exemple, l'Université d'Angers a été lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour un projet visant à une meilleure identification et mise en valeur des compétences, notamment dans l'UFR LLSH même si peu d'information à ce stade est disponible sur l'avancée de ce projet encore en réflexion.

### **L'apport de la recherche à l'offre de formation**

Dans toutes les mentions de licence générale, l'apport de la recherche est présent sous au moins deux formes : soit par les thématiques des enseignements animés par des enseignants-chercheurs, soit par des enseignements qui permettent plus globalement de former les étudiants à des disciplines nécessaires pour la recherche. Cette articulation entre licence et recherche est renforcée dans le cadre des CMI mis en place en Faculté de Sciences.

Concernant les licences professionnelles l'apport de la recherche est souvent nettement moins identifiable. S'il est vrai que les licences professionnelles n'ont pas pour vocation principale d'initier au monde de la recherche, il n'en demeure pas moins qu'elles sont des diplômes universitaires, et que la préparation des étudiants à un monde incertain, évolutif, aux changements technologiques rapides, demeure un objectif pédagogique incontournable tant la capacité à apprendre et l'appétence pour le faire constituent plus que jamais des avantages comparatifs. Il est à cet égard important que les équipes de formation intègrent pour une part significative et non pas résiduelle, des enseignants-chercheurs spécialistes des disciplines dont relève le diplôme, ce qui n'est pas toujours le cas.

### **Le lien avec un projet NCU éventuel ou toute autre action financée (IDEFI, PFL, Dune, etc)**

Les Nouveaux Cours Universitaires (NCU) Thélème et Etoile, obtenus dans le cadre du PIA3, constituent des outils structurants de la politique de l'Université autour de la réussite étudiante, ainsi que d'autres dispositifs comme l'AMI précité.

### **La stratégie d'internationalisation de l'offre de formation**

La stratégie de l'internationalisation est lisible. Des conventions d'échange sont mises en place avec des établissements étrangers, et les effectifs en mobilité (entrante, sortante) sont en progression (30 % sur dix ans). Des parcours de formation totalement ou partiellement en anglais sont proposés dès le cycle licence. La stratégie d'internationalisation produit des résultats également dans certaines licences professionnelles, en

cohérence avec leur objet (LP Métiers du commerce international, LP logistique et transport...). Certains diplômes néanmoins semblent peu concernés par la démarche : si cela est peu surprenant pour certaines formations comme le Diplôme de Formation en Maïeutique, cela l'est davantage pour d'autres comme la licence mention Métiers de l'informatique.

### **La stratégie d'ouverture de l'offre de formation sur l'environnement socio-professionnel et ses liens avec les entreprises**

Fait notable et remarquable, une licence générale est proposée en alternance dans certains parcours de L3 : la licence Sciences Sociales de l'UFR ESTHUA Culture et Tourisme, UFR originale et dynamique dont les formations sont très orientées vers les métiers. L'ouverture sur l'environnement socio-professionnel dans les autres licences générales se réalise classiquement par les stages, possibles dans toutes les licences et plus rarement obligatoires, et par des enseignements préprofessionnels ou professionnels animés par des intervenants du monde socioprofessionnel, sans que la nature et l'ampleur de ces apports soient toutefois précisément identifiées. Des liens avec l'environnement socio-professionnel peuvent se concrétiser au niveau des composantes au travers de divers projets, avec par exemple au sein de l'UFR LLSH le projet AMI Insertion professionnelle en SHS en voie d'être déployé, ou d'autres émergeant d'initiatives locales comme en DEG l'existence d'un club des partenaires. La préprofessionnalisation en licence n'a ainsi pas encore fait l'objet d'une démarche systématique au niveau de l'université.

Les licences professionnelles sont par nature davantage engagées dans une stratégie d'ouverture sur les entreprises et l'environnement socio-professionnel, avec notamment le développement de l'alternance. Néanmoins certaines LP ne sont toujours pas ouvertes à l'alternance (La LP Guide conférencier, et les 2 LP Intervention sociale par exemple), pour des raisons d'organisation (contraintes de calendrier en raison de mutualisations de cours avec d'autres formations) ou pour des raisons inhérentes au secteur d'activité. Ceci reste très dommageable pour des diplômés à vocation professionnelle immédiate. La réflexion semble bloquée à ces éléments organisationnels ou à un constat d'impuissance à développer rapidement et significativement le nombre de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation, sans se porter sur les éléments (organisationnels notamment) qui pourraient permettre l'émergence et le développement de l'alternance. Par ailleurs la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) reste peu développée et ne semble pas avoir constitué un axe de développement jusqu'à présent. La déclinaison et l'évaluation en blocs de compétences pourrait sans doute constituer un levier intéressant pour développer cette activité, en LP notamment.

Ainsi, le NCU THELEME est un projet central et novateur pour l'université d'Angers. Il permet d'actionner positivement différentes réussites comme l'orientation et la réorientation des étudiants, un parcours modulable en deux ans, trois ans ou quatre ans sur les licences générales. La première année des formations en santé avec les parcours Pluri PASS et L.AS s'est bien organisée pour cette première rentrée sous ce nouveau système qui a remplacé PACES. Une stratégie sur la synergie entre les licences professionnelles et les BUT est sans doute à imaginer dès maintenant, avec dans la même réflexion un lien à accentuer entre les UFR et l'IUT. L'ancrage avec le monde socioprofessionnel est fort pour les LP proposant l'alternance, réel mais souvent plus fragile pour les autres LP. Il est moins organisé et plus disparate parmi les licences générales, pour lesquelles les objectifs d'une éventuelle préprofessionnalisation et ses modalités restent flous, à l'exception notable de la licence de Sciences Sociales. Le cadrage des formations en blocs de compétences et la réflexion sur leur évaluation devraient permettre de mieux identifier les fins et les moyens de la préprofessionnalisation, y compris dans l'objectif de poursuite d'études en master.

## **L'accompagnement des étudiants vers la réussite**

L'Université d'Angers a mis en place de nombreux dispositifs favorisant la réussite des étudiants, avec des résultats intéressants : en atteste la mise en parallèle de l'ensemble de ces mesures avec les très bons taux de réussite en Licence à l'Université d'Angers, comparés aux autres taux de réussite en Licence en France. Les dispositifs sont nombreux, variés et répondent à différentes problématiques étudiantes. Ils ciblent prioritairement la première année de licence.

Des parcours de réussite et des parcours accompagnés ont été mis en place depuis plusieurs années à l'Université d'Angers. On peut citer par exemple le projet DARE (Dispositif d'Aide à la Réussite des Etudiants) qui permet d'affecter des chargés d'accompagnement à certains étudiants et mis en place dans plusieurs licences générales (en Economie et gestion, en Droit, en Sciences Sociales et pour l'ensemble des licences scientifiques), ou encore la mise en place de tutorat et de remédiation. Des parcours « Oui si » existent également dans les mêmes formations ainsi qu'en Psychologie. Ils fonctionnent comme une année zéro en licence scientifique (pour une mise à niveau scientifique) ou offrent la possibilité de faire la première année en deux ans comme en licence de Sciences Economiques et Gestion. Dans les différentes licences de Lettres, Langues et Sciences Humaines, les mineures en première et deuxième années peuvent être remplacées par des Unités d'Enseignement d'accompagnement. Depuis plusieurs années, les licences de sciences proposent

le dispositif BienvenUA qui permet aux étudiants de première année de bénéficier d'un contrat pédagogique adapté et personnalisé (même si la question de sa dématérialisation se pose actuellement). Dans les licences professionnelles, de nombreuses formations proposent notamment des mises à niveaux spécifiques pour les différents publics entrant dans ces formations. Des actions en faveur de la réorientation sont également mises en place comme Rebond Sup, ou encore le DU Rebond M2S pour les formations médico-sociales et sanitaires. Le programme ALMES permet à des migrants d'apprendre le français à l'Université d'Angers. Enfin, les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques sur demande. L'offre est ainsi très riche, et diverse en matière de dispositifs d'aide à la réussite, et concerne la plupart des formations.

Plusieurs initiatives encourageant l'hybridation des modalités d'enseignement et pouvant donc contribuer à la réussite étudiante, ont été proposées comme le PluriPASS, le projet Hype-13. Pour les licences généralistes, on peut noter la possibilité pour les étudiants en deuxième et troisième année de licence de mathématiques d'effectuer leur formation à distance. Le projet THELEME, avec comme objectif de proposer la licence en deux, trois, ou quatre ans, accélérera l'hybridation des enseignements dans les formations concernées. Quant aux licences professionnelles, des modalités spécifiques sont parfois proposées en fonction du domaine de la licence. Toutes ces initiatives sont facilitées par l'utilisation de Moodle, et de différents outils numériques proposés via le Lab'UA.

La situation concernant les stages, les projets et la professionnalisation est plus disparate et dépend de chaque formation. Pour les licences généralistes, seule la licence en Sciences Sociales propose de l'alternance. Les autres licences généralistes proposent parfois des VAE ou de la Formation Tout au Long de la Vie ; certaines rendent le stage obligatoire (Histoire, Informatique, Physique-Chimie). Cependant, la plupart des licences généralistes ne font pas de la (pré)professionnalisation une priorité. Pour les licences professionnelles, cet aspect lié à la professionnalisation est évidemment beaucoup plus présent avec le stage et le projet tutoré obligatoires, l'alternance développée pour de nombreuses mentions –mais pas toutes-, et la possibilité de VAE et de l'Formation Tout au long de la Vie, mais aussi avec le contenu de certains enseignements, l'intervention de professionnels, l'intégration de dispositifs et de projets divers.

De nombreux accords Erasmus existent au niveau de l'Université, ce qui facilite la mobilité internationale des étudiants, surtout sortante. Concernant l'accueil d'étudiants, l'Université d'Angers a obtenu depuis quelques temps le label Bienvenue en France et propose certains enseignements en anglais voire des semestres ou années complètes. La mobilité concerne principalement certaines licences généralistes (LEA, Economie-Gestion, Psychologie, ...) et certaines licences professionnelles (Métiers de la mode, Métiers des arts culinaires et des arts de la table, Métiers du tourisme, Métiers du Commerce international, ...) ont une mobilité entrante ou sortante, cette internationalisation étant souvent en lien avec l'objectif de la formation. Cette mobilité reste néanmoins étonnamment faible dans certaines licences telle que la LG Informatique, sans que des explications soient identifiées pour l'heure.

La contribution de la vie étudiante à la réussite est développée de manière classique au sein de l'Université d'Angers, avec la prise en compte de l'engagement étudiant par un bonus (0,5 points) à la moyenne générale. Au-delà de cette disposition, l'engagement étudiant n'est pour l'instant que peu intégré et peu valorisé dans les objectifs des différentes formations. Cela étant, le projet THELEME fait de l'engagement solidaire et citoyen l'un de ses objectifs et devrait faciliter l'acquisition et la reconnaissance des compétences acquises à l'occasion de cet engagement. Les étudiants ont aussi la possibilité de faire une césure dans leurs études, dès la première année, et avec un accompagnement. L'Université propose également des emplois étudiants rémunérés pour le guichet Infocampus, la Bibliothèque Universitaire, le Relais Santé ou encore les dispositifs d'accompagnement (DARE, tutorat, etc.).

Au total, un bilan de tous ces dispositifs contribuant à la réussite pourrait utilement être dressé pour vérifier l'adéquation des dispositifs proposés concernant notamment certains publics précis, comme les étudiants venant de baccalauréats professionnels et s'inscrivant en licence générale, ou les publics spécifiques (étudiants avec un handicap, salariés, sportifs de haut niveau). La pertinence et la faisabilité de la généralisation de contrats pédagogiques pour tous les étudiants de Licence (L2, L3 et LP) est aussi peut-être à évaluer. La professionnalisation dans les licences générales peut également être renforcée. Enfin, la mise en place d'un cadrage au niveau de l'Université pour l'Enseignement A Distance est peut-être aujourd'hui réalisable et souhaitable.

## La mesure de la réussite des étudiants et le devenir des diplômés

### Les indicateurs de réussite utilisés

La Direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) de l'université d'Angers (UA) collecte et met en forme les données concernant la réussite des étudiants. De nombreux indicateurs sont disponibles : taux de passage de L1 en L2, taux de réussite en L en trois ou quatre ans, devenir des néo bacheliers selon leur parcours d'origine,

suivi de cohorte (poursuite, redoublement, réorientation, sortie de l'UA, réussite aux examens, ...), fiches diplômes (réussite, présence), tableau de bord DARE (réussites comparées), tableau de bord IGESR loi ORE... On notera particulièrement la bonne capacité à mesurer la réussite des étudiants, en fonction des profils et des cursus suivis dans PLURIPASS pour l'entrée dans les études de santé.

La DEVE (Direction des enseignements de la vie étudiante) a la responsabilité de l'évaluation des projets expérimentaux accompagne le suivi statistique de la réussite des NCU Thélème et Etoile. L'existence de bilans, même partiels (sur l'approche -3/+3 par exemple) fournira des éclairages utiles sur l'amélioration des dispositifs et sur les priorités à établir dans les actions menées.

Telle qu'elle est révélée lors de la phase d'autoévaluation des formations, l'appropriation de ces données par les équipes pédagogiques reste en revanche assez inégale. Elle semble élevée dans les Licences professionnelles (LP) de l'IUT et de l'UFR LLSH mais il existe une marge de progrès pour certaines licences généralistes (LG) ou LP d'autres composantes, par exemple la LP Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable, la LP métiers du notariat, la LP tourisme et loisirs sportifs, la LP logistique et transports internationaux, la LP métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle.

### **L'observatoire de l'insertion professionnelle ou autre service dédié**

Le suivi de l'insertion professionnelle est confié au SUO-IP (Service Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle). Les informations sont centralisées sur la plateforme IP'Oline. Les enquêtes d'insertion professionnelle à trois mois, six mois et trente mois sont menées pour les licences professionnelles. Les premières enquêtes "sortants L3" de licence générale ont été réalisées en 2020,

Il semble toutefois que la démarche ne connaît pas la même diffusion et la même adhésion partout. Ainsi un responsable pédagogique évoque la contrainte RGPD, un autre "pas de moyens humains pour enquêter".

Dans un autre registre, il est parfois fait mention par les responsables pédagogiques que les enquêtes menées n'ont pas un taux de retour toujours suffisant ni un grain assez fin pour être réellement exploitables par une équipe pédagogique.

### **Les enquêtes d'insertion professionnelle ou du devenir des diplômés et les suivis de cohortes**

Pour les licences générales, les premières enquêtes sont très récentes : ces formations n'ayant pour vocation principale la poursuite d'études, ces enquêtes d'insertion professionnelle n'y ont pas été jugées prioritaires. D'ailleurs les résultats de ces enquêtes ne font pas toujours l'objet d'une appropriation par les équipes pédagogiques.

Concernant les licences professionnelles, 21 LP sur la promotion 2018-2019, et 15 sur la promotion 2017-2018 n'ont pas renseigné ce critère dans leur autoévaluation. Le taux d'insertion professionnelle des LP en sortie de cursus sont supérieurs à 70 % sur les promotions 2017-2018 et 2018-2019 sauf LP gestion de projets et structures artistiques et culturels (58 % et 64 %).

Le tableau des indicateurs globaux ne mentionne pas le nombre de répondants aux enquêtes, ni la période d'enquête, ce qui ne permet pas de réaliser une approche objective des résultats. Il semble néanmoins que le taux de poursuite d'études dans certaines licences professionnelles soit élevé. Par exemple, si l'on se réfère au nombre de poursuites d'études connues par rapport au nombre de diplômés, il apparaît à 55 % au moins pour la LP Gestion des achats et des approvisionnements), et 47,1 % au moins pour la LP Développement de Projets de Territoires ce qui ne correspond pas à la finalité d'une licence professionnelle qui a pour vocation première l'insertion professionnelle à l'issue de la diplomation.

Au final, les indicateurs de réussite sont produits, et l'évaluation des différents dispositifs concourant à la réussite est en cours ou à venir. Quant aux enquêtes d'insertion professionnelle et sur le devenir des diplômés, la démarche est *a priori* aboutie dans les licences professionnelles, et très récente dans les licences générales. L'appropriation des résultats par les équipes est contrastée, surtout en licence générale. Il serait intéressant de connaître la distribution des rôles entre les composantes et les deux structures DEVE et DPE, et avoir un éclairage sur la coordination des démarches. Enfin, le temps venu, une analyse sur le projet THELEME et les résultats produits notamment en termes de taux de réussite au diplôme permettra une mise en perspective de la stratégie de l'établissement sur ce sujet.

## **Les dispositifs et moyens fournis aux enseignants et enseignants-chercheurs**

L'Université d'Angers a mis en place de nombreux dispositifs d'ordre pédagogique avec des résultats intéressants. Ainsi, certaines démarches ont été entreprises en vue du développement d'outils numériques à visée pédagogique, d'une part, et, d'autre part, de l'accompagnement du corps enseignant via notamment des formations dédiées.

Cela étant, la mise en place de l'approche par compétences reste au stade quasi embryonnaire au sein de l'UA, l'e-portfolio ne semble pas du tout mobilisé, et les salles d'apprentissage actif sont relativement peu nombreuses.

## **La formation des enseignants à l'approfondissement des compétences pédagogiques :**

La politique globale d'établissement en matière de formation des enseignants et enseignants-chercheurs est ambitieuse. Des formations sont proposées par l'Université (*Lab'UA*) tous les ans, que ce soit une mise à niveau en anglais afin d'être en mesure d'assurer un enseignement dans une formation anglophone, ou encore la maîtrise d'outils numériques pour faire évoluer la pédagogie. Ces formations reposent sur des décisions individuelles mais sont obligatoires pour les E.-C. stagiaires, et concernent surtout les dispositifs à distance (*Panopto, Teams, etc.*).

L'on relèvera également que l'UA a mis en place un dispositif intéressant dénommé « Fenêtre sur cours » permettant d'ouvrir à la visite des séances d'enseignements aux enseignants et d'échanger avec eux sur les pratiques pédagogiques. Une autre initiative tendant à renforcer la solidarité entre les enseignants(-chercheurs) et la transmission des connaissances d'ordre pédagogique entre les différentes générations d'enseignants(-chercheurs) mérite d'être mentionnée. Cette démarche fondée sur le principe du compagnonnage – via la mise en place de « pairs-compagnons » – est déployée à l'occasion de l'accueil des personnels nouvellement recrutés et consiste à associer un nouveau collègue et un plus ancien appartenant généralement au même département.

## **L'accompagnement des enseignants à la transformation pédagogique :**

Le recours aux outils numériques dans la pédagogie est relativement présent dans les différentes licences générales grâce, notamment, à divers dispositifs déployés par l'Université comme *Moodle* ou *Panopto*. L'appropriation reste cependant différente selon les formations. Ainsi la licence « Economie et Gestion » semble, par exemple, utiliser pleinement les outils numériques dans sa pédagogie avec des formations lors d'ateliers de pré-rentrée à l'ENT messagerie et plateforme Moodle, l'enseignement des langues bimodal (en présentiel et à distance), l'enseignement de mathématiques à distance, le développement d'évaluations à distance et d'évaluation par les pairs ; en LP « Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires » il est fait mention de cours inversés ou encore du *blended learning*. La licence générale « LLCER » semble, au contraire, peu utiliser le numérique et n'a pas ou peu mis en place de modalités pédagogiques diversifiées et actives. Les détails manquent néanmoins pour évaluer pleinement ces aspects.

De réels efforts – depuis 2013 notamment – sont, en effet, déployés par l'université pour l'organisation de journées consacrées à la transformation pédagogique, prenant la forme de « matinales » ou « midis » du Lab'UA. Des moyens humains importants sont également mis en œuvre pour assurer cet accompagnement par l'intermédiaire du recrutement d'ingénieurs pédagogiques et de concepteurs multimédias. L'établissement encourage, en outre, très vivement les enseignants(-chercheurs) à publier (dans des revues spécialisées dans cette thématique) ou, plus généralement, à communiquer quant à leurs propres pratiques à portée pédagogique (dans le cadre, par exemple, de concours). Le corps enseignant largo sensu de l'université contribue donc activement à l'élaboration ou la diffusion de pratiques pédagogiques fondées sur les technologies de l'information et de la communication (TIC).

La crise sanitaire a été l'occasion d'accélérer et généraliser l'utilisation des TIC dans les activités pédagogiques, effort fourni par les enseignants(-chercheurs) et soutenu par les services d'appui par le déploiement des outils et la formation à leur usage.

## **La mise en place de l'approche par compétences :**

La mise en place d'une approche par les compétences est peu ou pas développée, hormis des cas particuliers très intéressants comme la LP Agriculture Biologique où la méthode est déployée totalement. Il est difficile d'apprécier l'avancée des réflexions des équipes pédagogiques sur le sujet, et leur degré d'adhésion à cette approche. Il apparaît que les équipes pédagogiques sont plutôt convaincues de l'intérêt d'identifier les blocs de compétences et même d'élaborer des référentiels de compétences, mais que l'évaluation par les compétences soulève de nombreuses et très réelles difficultés qui ne sauraient être analysées sous le seul angle trop simplificateur de « résistance au changement » ou de « frein culturel ». Les licences professionnelles intègrent davantage l'idée de compétences. Cependant, d'un point de vue général, l'approche par compétences est à un stade quasi-embryonnaire – en dépit de quelques rares initiatives - ou en gestation dans le cadre du projet Thélème.

## **E-portfolio : outil et accompagnement aux usages :**

Quant à l'utilisation d'un e-portfolio, il est difficile de l'apprécier. Il serait peut-être utile de dresser un bilan sur le déploiement de cet outil et sur son apport en premier cycle.

## **Les salles d'apprentissage actif :**

L'Université d'Angers fait état de cinq salles d'apprentissage actif proprement dites, ce qui peut sembler peu au regard de la population étudiante, même si la Bibliothèque universitaire (BU) est également pourvue d'un tel dispositif. Il n'est pas fait état de projets en cours ou à venir qui permettraient d'étoffer ce parc. L'université

évoque le coût important que représente la création de telles salles ainsi que l'inadéquation des locaux. Les objectifs et les priorités de l'université en matière de transformation pédagogique ne passent pas par le déploiement à grande échelle de ce type d'équipement pédagogique (c'est-à-dire des salles exclusivement dédiées et équipées en ce sens).

Ainsi, la « politique » voire la « doctrine » pédagogique de l'UA est à bien des égards, cohérente et pertinente. Elle repose sur la formation à la pédagogie et l'accompagnement du corps enseignant sur le terrain par des voies variées, plutôt que sur le déploiement de dispositifs techniques comme l'e-portfolio et les salles d'apprentissage actif, qui ne sont pas pour l'instant une réelle priorité de l'université même si des efforts et d'initiatives existent en la matière. Quant à l'approche par compétences, le personnel enseignant ne la conteste pas dans son principe mais sa mise en œuvre généralisée dans le cadre – notamment – de l'évaluation des étudiants n'est pas encore à l'ordre du jour.

## L'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation

L'Université d'Angers (UA) a investi ce sujet et fait état de réalisations notables et sérieuses dans le domaine de l'évaluation de la qualité de ses formations. Il y coexiste des dispositifs encadrés et/ou mis en place pour l'ensemble de l'offre de formation (ODF) avec des initiatives qui les complètent, au niveau des composantes ou des formations. Concernant l'amélioration de l'ODF, les projets structurants (PluriPass, Thélème) démontrent d'une politique claire et déployée efficacement. Cependant, les étapes ayant conduit des résultats du contrôle qualité à ces améliorations ne sont pas décrites et, par conséquence, la boucle de rétroaction caractéristique des démarches qualité ne peut pas être dessinée.

L'évaluation externe révèle que le degré de maturité est assez hétérogène dans ce domaine comme le sont vitesse de progression ou énergie déployée. Au cours de la période analysée, l'ambition politique ne s'est pas traduite de manière formalisée par l'explicitation d'objectifs précis assortis d'indicateurs mesurables et d'une proposition de trajectoire. Il manque un schéma global clair assorti d'outils incitatifs pour accompagner le changement et de moyens pour soutenir les initiatives dans un contexte global où les efforts de la communauté, gouvernance incluse, sont intenses.

Différentes instances jouent un rôle dans le processus d'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation : Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), bureau du CFVU, commission de l'évaluation des formations, comité licence-master, conseils de composantes, conseils de départements ainsi que conseils pédagogiques et de perfectionnement. Toutefois, leurs rôles respectifs et leur articulation ne sont pas systématiquement précisés. Les différentes étapes du processus ne sont pas explicitées. Globalement, ce déficit de lisibilité pourrait apparaître comme un manque de cohérence ou de pilotage.

L'établissement a affiché une politique globale par l'intermédiaire d'un cadrage commun concernant les conseils de perfectionnement (CP). Aucun dispositif de suivi centralisé du déploiement, du fonctionnement ou des décisions des CP n'est décrit. Toutefois, les dossiers de synthèse de l'auto-évaluation des formations démontrent une forte adhésion pour plus de la moitié des licences : 58 % des licences professionnelles (LP) et 50 % des licences générales (LG) possèdent un CP fonctionnel. Cependant, si très majoritairement, une instance existe et prend en charge l'essentiel des missions d'un CP, les cadrages nationaux et de l'UA ne sont pas encore systématiquement respectés. Un quart des formations s'auto-positionnent à la note maximale en matière d'avancement vers les objectifs de qualité sur ce critère. L'IUT est nettement la composante la plus avancée, avec 40 % de l'offre de formation en Licence professionnelle (LP) et 70 % de ses LP auto-positionnées à la note maximale. Les éléments de preuve sont fournis et cohérents avec l'auto-évaluation. Les dossiers d'auto-évaluation de ces LP montrent que les CP fonctionnent et font évoluer les formations. Il existe toutefois des formations moins matures sur ce sujet. La grande majorité des LP de L'UFR Esthva (80 %) ont une importante marge de progression, ce qui constitue un enjeu fort pour ce type de formation. Quant à l'UFR sciences et technologies, bien que le sujet soit clairement investi, régularité ou formalisation manquent parfois et, surtout, les CP des LG ne bénéficient malheureusement pas encore systématiquement du regard externe du monde socio-économique. Ce point a retenu l'attention des équipes sans qu'un positionnement définitif n'ait encore été adopté. Les étudiants, quant à eux, y sont entendus même si un retour des modifications effectuées en réponse à leurs remarques n'est pas régulièrement organisé.

Plusieurs éléments alimentent la réflexion et le travail de contrôle qualité des CP. Des indicateurs chiffrés sont fournis par la direction pilotage et évaluation (DPE) qui apparaît comme un élément clé, efficace et solide, du dispositif global. Les CP qui fonctionnent y font référence et utilisent ces données. La réussite est un indicateur intensément surveillé et les taux, partout très satisfaisants, sont clairement mis en lien avec l'ensemble des accompagnements (pour les lycéens et les étudiants) proposés par l'UA et partout mis en place. Toutefois, à l'avenir, si l'effort de la communauté devait se focaliser dans le but d'une optimisation des ressources, la difficulté résiderait dans le choix du dispositif : leur efficacité relative n'est pas mesurable. Concernant le devenir des étudiants, très rares sont encore les LP qui mènent leur propre enquête de suivi (LP Métiers de l'industrie :

conception de produits industriels, qui a mis en place avec ses partenaires un dispositif d'accompagnement des diplômés). Les chiffres sont étudiés en CP et ce sujet souvent approfondi (notamment en LP) pour le documenter qualitativement. Concernant les LG, la DPE a fourni les premiers chiffres sur le devenir de la promotion des diplômés de 2019 n'ayant pas poursuivi à l'UA. Cette enquête ne précise pas les poursuites d'étude à l'UA. Elle est encore peu connue : des formations regrettent l'absence de chiffres sur le devenir des diplômés quand d'autres insistent sur la difficulté ou l'impossibilité d'assurer ce suivi à leur niveau sans moyen dédié (licence Informatique) ou soutien de la DPE.

Les étudiants contribuent aussi au dispositif de contrôle qualité en évaluant les formations et les conditions d'études (EFE pour évaluation des formations par les étudiants). Le travail de la commission d'évaluation des formations a conduit à des réalisations en termes d'encadrement, d'accompagnement et de déploiement : édition d'une charte, d'un guide et déploiement d'une enquête annuelle. Cette dernière est réalisée annuellement par la DPE. Les instances et les responsables ayant connaissance des résultats ainsi que les différentes étapes du processus d'analyse sont listées mais suivi ou exploitation à des niveaux supérieurs de pilotage ne sont pas présentés. La grille utilisée est fournie et couvre de nombreux sujets. Les taux de réponse déjà corrects pourraient être augmentés par un travail de proximité en collaboration avec les équipes de formation, en demande. Ce processus n'aboutit que parfois à des modifications effectuées au niveau et par les équipes. En effet, l'essentiel des points abordés ne concerne pas les enseignements ou le niveau de détail n'est pas celui pertinent. Concernant les LP de l'IUT signalées plus haut, sans remettre en question le niveau de maturité global du contrôle qualité, l'analyse des dossiers indique une légère incohérence pour 20 % de ces dernières (2/9) : les taux de réponses (fiche formation - indicateurs de caractérisation - % d'étudiants ayant participé à une évaluation des enseignements) sont inférieurs à 25 % pour une auto-évaluation à 4/5 ou 5/5 sur le critère 5.4 (mise en place d'une évaluation effective des enseignements par les étudiants).

A ce jour, l'UA n'interroge pas le niveau plus détaillé et spécifique aux unités d'enseignements. Sur ce point, le niveau de maturité et le positionnement des équipes semblent d'ailleurs très hétérogène. Une partie des formations de l'établissement bénéficie toutefois d'une évaluation des unités d'enseignement par les étudiants (EUEE). Ces EUEE restent non systématiques et à l'initiative des responsables de formation. Les pratiques sont hétérogènes. Très souvent peu ou pas formalisées, elles s'appuient en partie sur des systèmes artisanaux, couteux en énergie, mais ayant l'avantage de s'appuyer en partie sur un contact direct avec les étudiant.es. Les équipes engagées dans ce processus expriment un attachement fort au maintien de cet investissement des étudiant(e)s, ce qui nécessitera peut-être un accompagnement spécifique et durable. La faculté Droit-économie-gestion fait figure d'exception. En effet, elle s'est énergiquement et efficacement saisie de cet enjeu depuis 2017. Les dossiers correspondants y font état de deux EUEE annuelles, l'une réalisée par la DPE et l'autre par la Faculté. Bien que les dossiers d'auto-évaluation ne cachent pas les possibilités de progression sur la formalisation du processus et sur les taux de réponses, l'effort important porte ses fruits. La DPE n'a toutefois ni encadré ni soutenu ces initiatives et aucune information n'indique que l'UA les a accompagnées. Un ensemble d'outils est aujourd'hui en construction (charte, guide, proposition de grille) dans une démarche collective qui intègre les besoins de spécificité liés aux types de formation ou aux disciplines.

Bien que les dispositifs et outils de contrôle qualité existent ou se mettent en place, aucune information ne permet de mesurer ni aucun exemple d'illustrer concrètement la manière dont les résultats de ce travail d'évaluation sont utilisés : le processus d'amélioration continue de l'ODF n'est pas décrit. L'établissement souligne une démarche bottom-up, une importante autonomie des composantes et un rythme important de modifications des modalités de contrôle des connaissances. L'absence à ce stade d'éléments d'illustration précis ou de preuve empêche cependant d'associer ces signes de dynamisme aux résultats obtenus en termes de contrôle qualité ou à des objectifs précis en termes de formation.

Le dossier d'auto-évaluation du premier cycle évoque très brièvement le sujet de la prise en compte des précédentes évaluations externes. L'UA indique avoir atteint un degré d'avancement satisfaisant (note 4/5) sur ce point. Néanmoins, le seul et court commentaire « maquettes » et l'absence d'autre information ou donnée ne permettent pas l'évaluation externe. L'établissement fait état de l'ouverture de trois formations pendant le contrat. Il n'a pas été possible d'associer ces décisions à un objectif défini et affiché.

Concernant la future offre de formation, l'établissement a initié une réflexion et un travail collectifs dès le début du contrat, démarche caractérisée par un fort attachement à l'intégration des initiatives de la communauté (démarche bottom-up) dans un projet global clairement inscrit dans la politique nationale. Cette dynamique a abouti au projet Thélème, dont la pertinence dans ses objectifs et la qualité dans sa construction sont attestés par son financement dans le cadre des Nouveaux Cursus Universitaires du Plan d'Investissement d'Avenir 3 en 2017. Thélème est présenté comme structurant la future offre de formation Licence (hors santé et LP). Pour sa part, PluriPass a largement alimenté objectifs et cadrage de la réforme nationale d'accès aux études de santé (PASS/LAS). Néanmoins, le lien entre ces projets et le contrôle qualité n'est pas mis en lumière, ce qui pose de nouveau la question de la démarche d'amélioration continue. Cette même question existe quant aux formations non incluses dans Thélème.

## Conclusion

L'université d'Angers peut être fière de sa politique de formation centrée sur la réussite des étudiants en licence, et de la mobilisation de ses personnels autour des objectifs d'information, d'orientation, d'accueil et d'accompagnement des étudiants, ainsi que des résultats obtenus. Les résultats sont là, et ces caractéristiques constituent un marqueur identitaire fort de l'établissement. Les dispositifs d'appel à projet sont judicieusement mobilisés pour étendre et déployer des expérimentations avancées. Les initiatives locales et les choix réalisés par les équipes pédagogiques permettent une adaptation des actions au plus près du terrain, au prix néanmoins d'un certain manque de coordination. De même les différents dispositifs et actions mobilisés (Thélème, Etoile, et autres actions hors NCU ou AAP) au service de la politique de l'établissement ne font pas encore l'objet d'une évaluation suffisante. Enfin, le champ de la professionnalisation, ou de la préprofessionnalisation, apparaît encore peu investi par l'université d'Angers, qu'il s'agisse, en licence générale, de ses finalités et des moyens à mettre en œuvre, ou, en licence professionnelle, du développement récent mais encore perfectible de l'alternance et de la FTLV.

Les documents fournis et les entretiens menés lors de l'évaluation ont montré une université tout à fait consciente de et transparente sur ses forces et ses faiblesses : l'UA fait la preuve de sa capacité d'auto-évaluation sur de nombreux sujets. Elle a isolé un certain nombre de causes, expliquant le retard pris quant au processus d'amélioration continue. En complément, elle peut s'appuyer sur les analyses effectuées par les équipes des composantes et des formations particulièrement matures, qui apportent un éclairage très pertinent à la fois sur les dispositifs, les modalités, les chiffres et les outils actuellement proposés. Ceci souligne la valeur ajoutée de la complémentarité et l'importance du soin à apporter à la culture de subsidiarité, affirmé comme un élément important de la politique générale.

### Principaux points forts

- La stratégie de réussite étudiante, au cœur de la politique de l'Université d'Angers, enregistre des résultats exemplaires ; l'établissement a conçu et mis en œuvre un processus information/orientation/accueil/accompagnement avec plusieurs dispositifs cohérents et complémentaires.
- L'équilibre est fructueux entre d'une part une politique globale impulsée par la gouvernance, avec des priorités claires, et d'autre part des initiatives et des choix réalisés par les équipes pédagogiques au plus près du terrain.
- La dynamique bien ancrée d'innovation et d'ajustements permanents en vue d'améliorer l'offre de formation est bien ancrée au sein des équipes pédagogiques et dans les différents lieux de gouvernance.
- Les équipes pédagogiques et administratives sont pleinement impliquées et mobilisées et font preuve de dynamisme et d'innovations.

### Principaux points faibles

- Les objectifs et le suivi de la mise en œuvre de la démarche qualité sont insuffisamment définis, son organisation manque encore de clarté et de formalisation, et le déploiement de l'ensemble du cycle reste hétérogène et incomplet.
- La démarche de professionnalisation reste encore insuffisante, en licence générale surtout (finalités et moyens de la (pré)professionnalisation restent inaboutis –stages notamment-) mais aussi parfois en licence professionnelle (alternance, apprentissage notamment) .

### Recommandations

Continuer d'entretenir le délicat équilibre et la dynamique à l'œuvre entre d'une part les pratiques, choix et expérimentations des composantes et des équipes pédagogiques, et la définition et l'impulsion par la gouvernance de l'université d'une politique globale claire, cohérente et partagée au niveau de l'établissement

Après avoir centré, avec succès la stratégie sur les conditions de réussite étudiante (information, orientation, accueil, accompagnement en L1), se focaliser désormais davantage sur le déroulement et le contenu des formations elles-mêmes : par exemple la flexibilité des cursus, les finalités et moyens de la

(pré)professionnalisation et d'une approche centrée sur les compétences, la poursuite du développement de l'alternance, l'engagement étudiant au service de sa réussite, la transformation pédagogique, etc.

Dans le domaine de la démarche qualité, l'ambition pourrait être maintenant précisée en définissant des objectifs et en assurant le suivi des indicateurs correspondants. Le lien entre contrôle qualité et amélioration-évolution de l'ODF mériterait d'être explicité et formalisé par des circuits clairement définis. Le socle qui constitue les activités de la DPE pourrait être solidifié en développant des possibilités d'adaptations aux spécificités et en intégrant les besoins des équipes pédagogiques. Une réflexion ouverte et collective mais aussi la valorisation des réalisations et réussites déjà existantes pourraient contribuer efficacement au développement de l'évaluation des enseignements par les étudiants.

## Observations de l'établissement

Angers le 28 avril 2021

**Christian ROBLEDO**  
**Président de l'Université Angers**

Direction des enseignements, de la vie étudiante  
et des campus

Ref. DEVEC2021N62

02 41 96 22 86

**HCERES**

Emmanuelle GURNTER, Présidente  
du comité d'expert

---

**Objet : Observations au rapport d'évaluation des formations du premier cycle**

Madame la Présidente,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'évaluation produit par votre comité. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du comité pour leur écoute et la qualité de nos échanges au cours des deux journées de visite en distanciel. L'ensemble des collègues concernés par ces auditions nous ont indiqué avoir grandement apprécié ces temps d'échange.

Votre rapport souligne notre fort investissement pour la réussite étudiante. Notre stratégie – information, orientation, accueil, accompagnement – est la clef de voute de ce succès. Cette stratégie se déploie autant en amont de l'arrivée de l'étudiant, que pendant son parcours en premier cycle dans notre établissement.

Les recommandations du comité sur le déroulement et les contenus des formations correspondent aux objectifs du NCU Thélème sur lesquels les équipes pédagogiques réfléchissent depuis 3 ans. Des parcours personnalisés (préprofessionnalisation, stages, parcours enrichis, passerelles) seront proposés. Le cadrage de la prochaine offre de formation, validé en Conseil Académique, impose que toutes les formations soient déclinées en blocs de compétences d'ici la fin du prochain contrat.

Le développement de l'alternance est bien un des axes du projet de l'actuelle équipe présidentielle avec la nomination d'une vice-présidente chargée de la formation professionnelle et du développement de l'alternance. Malgré cela, certaines licences professionnelles (par exemple, intervention sociale ou gestion de structures culturelles) font face à un tissu économique très particulier, souvent constitué de petites structures, associatives qui plus est. Dans ce contexte, ces structures sont par nature dans l'incapacité d'accueillir des alternants, préférant avoir recours notamment à des volontaires en service civique.

En ce qui concerne la démarche qualité, malgré un travail conséquent effectué par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE), il est apparu, lors de ce processus d'autoévaluation, que les équipes pédagogiques et les conseils de perfectionnement n'avaient pas tous connaissance de l'ensemble des indicateurs, pourtant tous

rassemblés sur la plateforme de pilotage de l'UA, et présentés tous les ans aux membres du conseil d'administration. La DPE se propose de rencontrer beaucoup plus régulièrement les équipes pédagogiques (réunions de département, commission de pédagogie...) au cours du prochain contrat. Les réunions des conseils de perfectionnement devront faire l'objet systématique de relevés de décisions (*a minima* composition, date de réunion, résumé des recommandations faites, suite donnée en lien avec les évaluations des formations, résultats des enquêtes sur l'insertion professionnelle). Annuellement, une séance de la CFVU devra être consacrée à cette démarche qualité.

Pour autant, nous souhaitons préciser un certain nombre de points :

- L'observatoire de l'insertion professionnelle :

Le comité indique que le suivi de l'insertion professionnelle est confié au SUIO-IP. Le travail est en réalité partagé avec la DPE.

D'un côté, le SUIO-IP assure l'accompagnement et l'aide aux étudiants pour préparer leur insertion professionnelle. Ce service commun propose ainsi à tous les étudiants des ateliers sur la rédaction de CV ou la préparation d'entretien. La plateforme IP'Oline n'a pas de visée première de suivi statistique, mais se présente comme une banque d'offres d'emplois, d'offres de stages et de cv. Seules des informations destinées au grand public sont disponibles sur la plateforme I'poline.

D'un autre côté, la DPE mène des enquêtes concernant les étudiants sortants, plus pertinentes que des enquêtes d'insertion, qui sont en cours de diffusion pour l'ensemble des mentions de licence. Une 1ère étude de ce type a été réalisée pour les mentions de l'UFR DEG au cours de ce contrat.

Parallèlement, les enquêtes d'insertion sont réalisées par l'IUT pour les DUT et par la DPE pour le niveau LP. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont menées à 6, 18 et 30 mois. Toutes les données relatives à ces enquêtes sont mises à disposition de l'ensemble de la communauté sur un portail spécifique en ligne (Pap'UA).

Les taux de retour, fixés comme objectif de performance dans le contrat quinquennal de l'établissement, sont élevés (de l'ordre de 70% en moyenne, et notamment 74.7% pour l'enquête 2020) et permettent une exploitation pertinente. Sur l'ensemble des répondants, le taux d'insertion de nos formations se situe à 90% en moyenne.

Des analyses ont été déclinées par parcours lorsque les effectifs étaient suffisamment significatifs pour que ces études soient exploitables.

- L'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation :

Des présentations détaillées des enquêtes d'évaluation des formations ont été faites certaines années dans des instances de l'UA (CFVU). Les taux de participation sont présentés en CA.

Concernant le processus de campagne d'évaluation des formations, la DPE indique chaque année au cours des différents échanges/envois que la communication sur la participation à cette campagne annuelle par les responsables de formation est indispensable auprès des étudiants, soit par des présentations des résultats aux étudiants, par une simple demande de participation, ou bien encore en bloquant 10 minutes de cours de façon à ce que les étudiants répondent directement (l'enquête étant définie sur des formats PC, tablette, et téléphone).

Les calendriers sont définis par les composantes et propres à chaque composante/niveau de formation. Les responsables de formation disposent d'une plateforme de suivi des taux de participation par parcours permettant de suivre en direct les taux de participation. La DPE organise 2 relances par mail, aux dates demandées par les composantes, ainsi qu'une campagne de relances téléphoniques, permettant de maintenir des taux de participation satisfaisants. L'absence de mise en place d'une enquête d'évaluation des enseignements institutionnalisée est un choix assumé par l'établissement, laissant cette initiative aux seuls enseignants qui le souhaitent.

Les tableaux de bord disponibles sur la plateforme de pilotage Pap'UA permettent de connaître les taux de poursuite d'études à l'UA et au niveau national ; ils sont réalisés pour l'ensemble des formations.

Nous espérons, Madame la présidente, que ces quelques éléments complémentaires permettront de mieux appréhender les forces et axes d'améliorations à envisager pour notre université.



Christian ROBLEDO  
Président de l'Université d'Angers

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)